

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DES COLLINES DU NORD DAUPHINE
RELEVÉ DE DECISIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
LE JEUDI 16 DECEMBRE 2021 A HEYRIEUX – SIEGE CC CND**

Nombre de Membres	En exercice	Présents	Votants
	36	26	35

L'an 2021, le jeudi 16 décembre à 19h30, le conseil communautaire de la Communauté de Communes des Collines du Nord-Dauphiné, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au siège de la Communauté de Communes à Heyrieux, sous la présidence de René PORRETTA, Président.

Secrétaire de séance : Martine CHASTAGNARET (Heyrieux)

Présents : André QUEMIN (Bondefamille) ; Fabien BICHET, Pierre-Louis ORELLE (Charantonay) ; Laurence MUCCIARELLI, Alain NEPLE, Alexandra THOMAS, Christian REY (Diémoz) ; Alain CAUQUIL, Christine FASSINOT (Grenay) ; Daniel ANGININ, Martine CHASTAGNARET, Christine NOWAK, Michel REVEYRAND, Patrick ROSET (Heyrieux) ; René PORRETTA, Maryline TASCIOTTI (Oytier-Saint-Oblas) ; Véronique CHARDON, Bernard COCHARD, Aurélie VERNAY (Roche) ; Isabelle BOUQUET, Patrick CASTAING, Valérie MICHON FRACHON (Saint Georges d'Espéranche) ; Murielle MUSTI, Régis ROUSSEL (Saint-Just Chaleyssin) ; Bernard JULLIEN, Ludovic HIRTH, (Valencin).

Absents : Michel CARLES, Monique DELAY, Vanessa DEVAUX, Julie GASS-VERNAY, Valérie GENDRIN, Albert GIRERD-POTIN, Brigitte GROIX, Isabelle HUGOU, Robert PARISSET, Joël TERRY.

Procurations :	Michel CARLES à Murielle MUSTI	Brigitte GROIX à Valérie MICHA-FRACHON
	Monique DELAY à Pierre-Louis ORELLE	Isabelle HUGOU à Murielle MUSTI
	Vanessa DEVAUX à Bernard JULLIEN	Robert PARISSET à Christine FASSINOT
	Valérie GENDRIN à Daniel ANGININ	Joël TERRY à Isabelle BOUQUET
	Albert GIRERD-POTIN à Michel REVEYRAND	

1. COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 18/11/21 (PJ)

Le conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents :
- **APPROUVE** le compte-rendu de la séance du 18 novembre 2021.

2. COMMISSIONS THEMATIQUES COMMUNAUTAIRES – MODIFICATIONS CONCERNANT LA COMMUNE DE HEYRIEUX

Le conseil communautaire, à l'unanimité, **DECIDE :**

- **VU** la demande de M le Maire d'Heyrieux, en date du 8 décembre 2021;
- **DE DESIGNER** Monsieur Serge TALPIN en qualité de titulaire au sein de la commission « Habitat » et **DE RAPPELER** la composition de la commission « Habitat » :

COMMUNE	T/S	NOM PRENOM
BONNEFAMILLE	T	HUBER Alain
	T	CAMU Thierry
CHARANTONNAY	T	ROUSSET Christian
DIEMOZ	T	NEPLE Alain
	T	MICHON Patrick
GRENAY	T	ASTRUC Pierre-Charles
	T	BAUDEQUIN Christelle
HEYRIEUX	T	MOREAU Christelle
	T	TALPIN Serge
OYTIER-SAINT-OBLAS	T	AVELLANEDA Véronique
ROCHE	T	KOWALSKI Sophie
SAINT-GEORGES-D'ESPERANCHE	T	MICHA FRACHON Valérie
	S	GEMMITI Maryse
SAINT-JUST-CHALEYSSIN	T	COLIN Jean-Paul
	T	CROZ Martine
VALENCIN	T	BEGOUEN-DEMEAUX Geneviève
	T	DARTOIS Isabelle
	S	DALMAS Marie

3. EHPAD LES COLOMBES – SITUATION FINANCIERE / REDEVANCE D'OCCUPATION DES BATIMENTS

Le conseil communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- **CONSIDERANT** l'effort financier très conséquent qu'a consenti la Communauté de Communes pour permettre à l'EHPAD les Colombes de faire face à une situation très dégradée ;
- **CONSIDERANT** le caractère exceptionnel de ces mesures de soutien financier ;
- **VU** les résultats de l'audit financier de l'EHPAD les Colombes restitué le 12 octobre 2021 ;
- **DE FACTURER** l'intégralité des redevances 2021 et années suivantes dues par l'EHPAD ;
- **D'ETUDIER** l'éventualité d'une prise en charge communautaire des coûts des principaux contrats de maintenance liés aux bâtiments, sans en prendre la gestion ;
- **D'ETUDIER** la possibilité d'une renégociation du taux du prêt « PHARE », contracté par la CC CND auprès de la Banque des Territoires pour la construction du nouvel équipement ;
- **DE SOLLICITER** le conseil d'administration de l'EHPAD pour qu'il confirme l'engagement de l'établissement dans une démarche de redressement comportant les actions suivantes :
 - o Optimisation du taux d'occupation dont évaluation de la pertinence de la création d'un accueil de jour
 - o Maîtrise du taux d'encadrement par l'amélioration de la gestion des plannings et par la limitation du recours aux contractuels
 - o Lutte contre l'absentéisme et réduction de ses impacts par l'amélioration de la couverture d'assurance des risques statutaires et par un suivi renforcé des situations RH particulières.

4. RESSOURCES HUMAINES – PASSAGE A TEMPS COMPLET DU POSTE D'AGENT D'ENTRETIEN MENAGER (POLE RESSOURCES) ET D'UN POSTE DE RESPONSABLE STRUCTURE D'ACCUEIL PETITE ENFANCE (POLE VIE SOCIALE)

Le conseil communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- **D'APPROUVER** la mise à jour du tableau des emplois comme suit, à compter du 1^{er} janvier 2022 :
 - o Pôle Ressources –Administration et Moyens Généraux :
 - SUPPRESSION de l'emploi à temps non complet d'agent d'entretien ménager (33 heures hebdomadaires) rattaché au cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux (filière technique - catégorie C),
 - CREATION de l'emploi à temps complet d'agent d'entretien ménager sur le cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux (filière technique - catégorie C) ;
 - o Pôle Vie Sociale :
 - SUPPRESSION de l'emploi à temps non complet de Responsable de structure EAJE (32 heures) rattaché au cadre d'emploi des éducateurs territoriaux de jeunes enfants (filière médico-sociale - catégorie A),
 - CREATION de l'emploi à temps complet de Responsable de structure EAJE sur le cadre d'emploi des éducateurs territoriaux de jeunes enfants (filière médico-sociale - catégorie A) ;
- **D'INSCRIRE** les crédits nécessaires au budget principal 2022 de la Communauté de Communes – chap. 012.

5. BUDGET ANNEXE ZAE 2021 - DECISION MODIFICATIVE N°1

Le conseil communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- **D'ADOPTER** une décision modificative n° 1 du Budget Annexe « Zones d'activité économique » 2021 comme exposé ci-dessus, qui s'équilibre à 390 € en fonctionnement :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
 FONCTIONNEMENT				
D-805-9 : Achats de matériel, équipements et travaux	22 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	22 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-8522-9 : Excédent des budgets annexes à caractère administratif	0.00 €	23 390.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	0.00 €	23 390.00 €	0.00 €	0.00 €
D-86112-9 : Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	1 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 66 : Charges financières	1 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
R-7015-9 : Ventes de terrains aménagés	0.00 €	0.00 €	0.00 €	390.00 €
TOTAL R 70 : Produits des services, du domaine et ventes diverses	0.00 €	0.00 €	0.00 €	390.00 €
Total FONCTIONNEMENT	23 000.00 €	23 390.00 €	0.00 €	390.00 €
Total Général		390.00 €		390.00 €

- **D'AUTORISER** le Président à signer tout document se rapportant à cette affaire.

6. BUDGET ANNEXE ZAE- SUPPRESSION DU BUDGET A EFFET DU 01/01/2022

Le conseil communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- **D'APPROUVER** La suppression du budget annexe « ZAE » et de son assujettissement à TVA, à compter de l'exercice 2022 ;
- **D'AUTORISER** le Président à entreprendre toute démarche en ce sens et à signer tout document se rapportant à la présente délibération.

7. BUDGET ANNEXE EHPAD 2021 - DECISION MODIFICATIVE N°2

Le conseil communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- **D'ADOPTER** une décision modificative n° 2 du Budget Annexe « Immeubles EHPAD Les Colombes » 2021 comme exposé ci-dessus, qui s'équilibre à 0.14 € en fonctionnement et 868 319 € en Investissement :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
 FONCTIONNEMENT				
D-85888-8 : Autres	0.00 €	0.14 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	0.00 €	0.14 €	0.00 €	0.00 €
R-752-8 : Revenus des immeubles	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.14 €
TOTAL R 75 : Autres produits de gestion courante	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.14 €
Total FONCTIONNEMENT	0.00 €	0.14 €	0.00 €	0.14 €
 INVESTISSEMENT				
D-1313-6 : Départements	0.00 €	868 319.00 €	0.00 €	0.00 €
R-1323-6 : Départements	0.00 €	0.00 €	0.00 €	868 319.00 €
TOTAL 041 : Opérations patrimoniales	0.00 €	868 319.00 €	0.00 €	868 319.00 €
Total INVESTISSEMENT	0.00 €	868 319.00 €	0.00 €	868 319.00 €
Total Général		868 319.14 €		868 319.14 €

D'AUTORISER le Président à signer tout document se rapportant à cette affaire.

8. BUDGET ANNEXE EHPAD– SUPPRESSION DU BUDGET A EFFET DU 01/01/2022

Le conseil communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- **D'APPROUVER** La suppression du budget annexe « Immeubles EHPAD » à compter de l'exercice 2022 ;
- **D'ACCEPTER** le principe que l'actif, le passif et les résultats dudit budget soient repris dans les comptes du budget principal ;
- **DE DIRE** qu'une autre délibération devra intervenir pour acter la reprise effective des résultats ;
- **D'AUTORISER** le Président à entreprendre toute démarche en ce sens et à signer tout document se rapportant à la présente délibération.

9. BUDGET PRINCIPAL 2022 – OUVERTURE PAR ANTICIPATION DES CREDITS D'INVESTISSEMENT

Le conseil communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- **VU** les crédits d'investissement ouverts en 2021 au budget principal et au budget annexe « Immeubles EHPAD »;
- **VU** la délibération de suppression du budget annexe « EHPAD LES COLOMBES » à compter de 2022 ;
- **DE FIXER** les crédits d'investissement autorisés avant le vote du budget principal 2022 comme suit :

CHAPITRES D'INVESTISSEMENT	CREDITS VOTES AU BUDGET 2021	CREDITS AUTORISES AVANT VOTE DU BUDGET 2022 (1/4) (Arrondis en €)
20 - Immobilisations incorporelles	111 494.80 €	27 873 €
204 - Subventions d'équipement	721 836.25 €	180 459 €
21 - Immobilisations corporelles		
Budget Principal	1 043 028.38 €	260 757 €
Budget Annexe EHPAD	319 953.52	79 988 €
23 - Immobilisations en cours	5 156 349.57 €	1 289 087 €
TOTAL	7 352 662.52 €	1 838 164 €

10. ZAE LES BROSSES A HEYRIEUX - EXTENSION – RESILIATION DE LA CONCESSION D'AMENAGEMENT DONNEE A SARA AMENAGEMENT (PJ)

Le conseil communautaire, avec une abstention (D. ANGNONIN), DECIDE :

- **VU** le Code de l'urbanisme, et notamment les articles L.123-1 et suivants, R.123-1 et suivants, L.300-2, L.311-1 et suivants,
- **VU** la délibération n° 19/132 du Conseil communautaire en date du 12/12/2019, autorisant à signer le traité de concession de l'extension de la ZAE des Brosses avec la SPLA SARA,
- **VU** la notification du traité de concession par la CCCND à SARA le 23/02/2020,
- **VU** le bilan financier définitif de la concession de l'extension de la ZA des Brosses établi par SARA Aménagement et présenté,
- **D'APPROUVER** la résiliation de la convention de concession d'aménagement susvisée,
- **D'APPROUVER** le projet d'avenant et ses annexes, actant ladite résiliation, tels que présentés,
- **D'APPROUVER** le versement par la CCCND à SARA d'une participation d'équilibre de 15 043,28 €,
- **D'ARRETER** le bilan définitif de l'opération à la somme de 0.00 €,
- **D'ACTER** la remise de compte et de donner quitus à SARA pour cette opération,
- **D'ACTER** que la CCCND passera les opérations comptables consécutives à cette remise de compte,
- **D'AUTORISER** le Président à signer toutes les pièces de nature administrative, technique ou financière nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

11. COLLEGES – SUBVENTIONS ANNEE SCOLAIRE 2020/2021

Le conseil communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- **VU** les délibérations du conseil communautaire, en date du 29/11/2018 et 21/03/2019,
- **VU** les demandes de subvention déposées par les collèges Jacques PREVERT à Heyrieux, PERANCHE à Saint-Georges d'Espéranche,
- **CONSIDERANT** l'avis favorable du comité de pilotage du 24 novembre 2020 pour le soutien financier aux projets présentés,
- **VU** les justificatifs fournis par les collèges Jacques PREVERT à Heyrieux et PERANCHE à Saint-Georges d'Espéranche,
- **D'ATTRIBUER** les subventions pour l'année scolaire 2020/2021 aux collèges J. PREVERT, PERANCHE, comme suit et conformément aux crédits inscrits au budget 2021 :

	Nombre d'élèves habitants du territoire 2020/2021	Enveloppe budgétaire prévisionnelle 2021 subvention en €	Montant de la subvention 2020/2021 en € sur justificatifs	Taux de la subvention 2020/2021 En € (idem 2019/2020)	Pour mémoire montant versé en 2020
Collège Péranche	371	8 904	3 929	24€/élève	3 916
Collège Prévert	538	12 912	6 192		6 882
Collège Anne Franck	57	1 368	0		0
Collège Les Allinges	35	840	0		0
Total	1 001	24 024	10 121		10 798

Affiché le :
Jusqu'au :
Le Président,
René PORRETTA

21 décembre 2021
20 janvier 2022

